



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 38928

Texte de la question

M Raymond Marcellin demande a M le secretaire d'Etat aux anciens combattants de bien vouloir lui indiquer si des dispositions seront prises prochainement pour permettre, comme le souhaite l'Union nationale des associations de combattants et de victimes de guerre, le retablisement de la proportionnalite integrale des pensions de 10 a 100 p 100.

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Raymond](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38928

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1499